

Le bien commun, un vain mot ?

En 2015, à la demande des jeunes utilisateurs du plateau sportif, celui-ci a été équipé d'une barrière évitant ainsi aux ballons de dévaler la pente et finir sur la route. Dans le même temps, une aire de jeux pour les petits a été mise en place. Des cages de handball neuves avaient été installées quelques mois auparavant et le grillage derrière les cages remis en état.

Le bilan, à peine 4 ans après, a un goût amer !

Les filets des cages ont été rapidement taillés ainsi que le grillage. Et plus récemment, deux panneaux et deux poteaux de la barrière ont été arrachés (sans doute pour permettre l'accès au terrain aux deux-roues motorisées). Avant que l'on ait eu le temps de réparer (les matériels avaient été achetés), deux autres poteaux ont été pliés - sans autre raison que la volonté de casser !

Alors, que faut-il faire ? Réparer et attendre la prochaine casse ?

On peut penser que les jeunes qui jouent sur le plateau ne sont pas ceux qui cassent mais plutôt leurs aînés qui sont passés à d'autres types de « loisirs ». Les bouteilles vides d'alcool laissées sur place en témoignent.

.....

Nous allons installer un banc à proximité du lavoir de la Piroulette, plus solide (et plus cher !) que ceux du chemin de la Piroulette.

En effet, nous avons été naïfs de croire que l'on allait seulement s'y asseoir et non s'acharner dessus à coups de pieds !

.....

Pour en finir avec les incivilités, il faut reparler des déjections canines qui continuent de ponctuer trottoirs et sentiers. Tous les propriétaires de chiens ne sont pas à incriminer ! Certains promènent leur animal, une poche plastique à la main afin de ne laisser aucune souillure après leur passage.

J'invite tous les maîtres à faire de même en sortant leur animal : tenez ostensiblement à la main pochette ou sac ! Vous aurez droit au regard reconnaissant de vos concitoyens (ou courroucé selon que vous serez équipé ou pas !).

D. Jacquin, maire

Secrétariat de mairie :

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9 - 12 h • Mardi : 14 - 17 h

• Jeudi : 13 - 17 h

PERMANENCE URBANISME

Le JEUDI UNIQUEMENT

Contacts mairie

03 81 58 65 61 / mairietorpes@torpes.fr

WWW.TORPES.FR

Permanence du maire

Mardi et jeudi : 15h / 16 h 30

Samedi matin sur RDV.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

ENTRETIEN VOIRIE

Cette compétence a été transférée à la CAGB depuis janvier dernier. Par convention, l'entretien léger (point à temps, fauchage des talus, ...) reste à la charge des communes mais fait l'objet d'un reversement de la CAGB.

Pour le GER (gros entretien réparations) une enveloppe budgétaire est allouée annuellement au secteur. Les interventions sont décidées en concertation avec ses élus.

Pour Torpes, la rue de la Combe Aux Faives sera reprise ainsi que la jonction de l'impasse des Loriots avec la départementale.

Une partie du revêtement place de l'Église sera remplacé par de l'enrobé : le bi-couche qui avait été imposé par l'architecte des Bâtiments de France ne résiste pas à la giration des véhicules.

Les deux départementales qui traversent le village sont en cours de réfection (application d'une couche d'enrobé à froid). Cet entretien est à la charge du département.

**AVANTAGES
JEUNES**

Carte Avantage Jeunes 2019/2020

Cette année, ce sont les adolescents nés entre 2001 et 2005 qui se verront offrir la carte et son livret d'informations.

Cette carte Avantages Jeunes offre la gratuité dans les bibliothèques, pour assister à des spectacles, des concerts, et des réductions au cinéma et chez les commerçants

+ 3 000 bons plans ! Renseignez-vous sur www.jeunes-fc.com

Pour les adolescents concernés, s'inscrire en mairie **jusqu'au 26 juillet**, munis d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité récente, mail et n° de portable.

Vente possible aux moins de 30 ans à la permanence de Florian Antonio les mardis de 17 à 19h dans la salle des associations (RDC mairie).

Contact : forianantonio.lesfrancas@hotmail.fr

PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT

DE CATASTROPHE NATURELLE AU TITRE DE LA SÉCHERESSE

Neuf signalements ont été recensés dans la commune. Les dossiers ont été transmis à la préfecture mais devant leur nombre (+ de 80 au niveau du département), c'est la commission nationale qui se tiendra début juillet qui les instruira. Nous devrions connaître ses décisions à la fin de l'été.

Les propriétaires seront informés par courrier.

BON ÉTÉ 2019 !

FEUX D'ARTIFICE

BAL
POPULAIRE
BUVETTE

13
JUILLET
22h30

BUS Y

ORGANISATION
COMITÉ DES FÊTES DE L'AN 2000
Communes
ABBANS-DESSUS, BOUSSIÈRES, BUSY, TORPES ET VORGES

fête de la musique

22 JUIN

PLACE DE L'ÉGLISE
REPLI SALLE POLYVALENTE EN CAS DE PLUIE

18:30

CONCERTS

LES TORP'S
ALAMO
MAJUNGA

BUVETTE ET RESTAURATION

Assurées par La Torpésienne
et La Rocca (pensez à réserver vos pizzas !)

ORGANISATION

association
LATORPÉSienne

COMMUNE DE
TORPES

Baignades à Osselle

L'Agglomération a lancé en 2019 la première phase de restructuration du plan d'eau d'Osselle-Routelle (850 000 € en 2019). C'est la partie baignade qui a traitée en premier, car faisant l'objet d'une forte attente.

Une ligne de bus spécifique est mise en place cet été. L'arrêt se situe à La Piroulette, avec 3 allers/retours quotidiens.

BUS



Osselle Plage

JUILLET / AOÛT Tous les jours

Arrêt La Piroulette	Départs Plage
10:45	18:00
13:45	19:00
14:45	20:00

NOUVEAU
cet été

COUPE DU MONDE DE FOOT-BALL FÉMININ

À partir des 1/8^e de finale, les matches de l'équipe de France seront retransmis à la mairie, s'ils sont diffusés sur des chaînes généralistes.

Recensement citoyen à 16 ans

Ce recensement OBLIGATOIRE est à faire l'année dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire. Il sera exigé pour passer les examens scolaires et le permis de conduire. Présentez vous en mairie, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.